

# Candriam Equities L Biotechnology

## Contexte de marché

En novembre, les valeurs biotechnologiques ont connu d'importants mouvements à la suite des nominations à des postes de direction dans le domaine de la santé par le président élu Donald Trump. La nomination prévue de Robert F. Kennedy Jr. au poste de Secrétaire à la Santé et aux Services sociaux a entraîné une forte baisse des fabricants de vaccins (reflétée par la sous-performance de Moderna) en raison de son scepticisme à l'égard des vaccins et de son programme de réforme. La décision de nommer Marty Makary (FDA) a suscité des réactions mitigées, l'optimisme quant à la rationalisation de l'approbation des médicaments étant tempéré par sa position critique à l'égard des vaccins et des fabricants de médicaments, ce qui a eu un impact sur les entreprises axées sur les vaccins et les maladies chroniques, mais a épargné les innovateurs dans le domaine des maladies rares. La nomination du Dr Mehmet Oz aux CMS (Centers for Medicare & Medicaid Services) a ajouté de l'incertitude en raison de sa critique des prix des médicaments, tandis que la nomination du Dr Dave Weldon aux CDC (Centers for Disease Control and Prevention) a de nouveau suscité des inquiétudes chez les producteurs de vaccins. Malgré les pertes initiales, les valeurs biotechnologiques ont rebondi au cours de la deuxième quinzaine de novembre.

## Activité du portefeuille

Au cours du mois, la performance du fonds a été conforme à celle de l'indice Nasdaq Biotech Index (NBI). Scholar Rock a de nouveau été le titre le plus performant, grâce aux données cliniques décevantes d'un concurrent dans le domaine de l'atrophie musculaire spinale (SMA). Apellis a également enregistré des gains, bénéficiant de développements réglementaires défavorables pour un traitement concurrent de l'atrophie géographique, ce qui pourrait se traduire par une croissance significative de la part de marché du médicament d'Apellis, Syfovre. Mirum Pharmaceuticals, pour sa part, a enregistré de bonnes performances à la suite des résultats positifs du programme d'un concurrent dans la cholangite biliaire primitive (CBP), ce qui a renforcé la confiance dans son propre médicament candidat. Rhythm Pharmaceuticals s'est redressé après avoir communiqué un ensemble de données peu nombreuses mais prometteuses issues de son programme d'accès précoce pour l'obésité hypothalamique (HO), des résultats de bon augure avant les données de phase 3 attendues l'année prochaine. Ascendis a également enregistré de bonnes performances en novembre après avoir accordé une licence à Novo Nordisk pour sa technologie TransCon dans le cadre de thérapies métaboliques et cardiovasculaires, y compris un agoniste du récepteur GLP-1 à prise unique mensuelle pour le diabète de type 2 et l'obésité. En revanche, Amgen et Regeneron ont dû faire face à des vents contraires en raison d'incertitudes réglementaires plus larges liées aux nouvelles nominations à la tête du secteur de la santé. Regeneron a eu du mal à se remettre des difficultés liées au lancement précoce d'un biosimilaire de l'Eylea. Par ailleurs, les données cliniques d'Amgen concernant MariTide, un traitement expérimental de l'obésité, étaient prometteuses mais ne se distinguaient pas suffisamment de la concurrence, ce qui a limité l'impact sur le cours de l'action.

Le mois de novembre a également été marqué par des avancées cliniques significatives dans de nombreux domaines thérapeutiques. BeiGene a fait état de résultats préliminaires encourageants pour sa nouvelle combinaison de médicaments anticancéreux (inhibiteur de BCL2 et Brukinsa approuvé) ciblant les tumeurs malignes à cellules B. AstraZeneca a franchi une étape importante dans le traitement du cancer de la prostate (étude Capitello281), marquant ainsi une avancée significative dans l'élargissement des options thérapeutiques pour cette pathologie. Arcellx a partagé des données prometteuses sur le traitement du cancer du sang, montrant des résultats solides sans effets secondaires graves dans le myélome multiple. NewAmsterdam Pharma a révélé de nouvelles données positives sur son traitement hypocholestérolémiant, offrant une nouvelle option pratique pour les patients souffrant de maladies cardiaques et se rapprochant de l'approbation réglementaire.

La FDA a approuvé plusieurs produits thérapeutiques développés par des entreprises du portefeuille. La thérapie CAR-T d'Autolus Therapeutics, Obe-Cel, a été approuvée pour un sous-type de leucémie (ALL), devenant ainsi la première thérapie CAR-T approuvée sans stratégie d'évaluation et d'atténuation des risques (REMS), ce qui simplifie considérablement l'accès des patients. Syndax Pharmaceuticals a obtenu l'approbation de son inhibiteur de ménine Revuforj, ciblant les patients atteints de leucémie myéloïde aiguë (LMA) présentant la mutation génétique KMT2Ar. En outre, le Bimekizumab d'UCB a été homologué aux États-Unis pour l'hydradénite suppurée (HS), élargissant ainsi les options thérapeutiques pour cette affection cutanée chronique et débilitante.

## Perspectives du fonds



Les élections présidentielles étant derrière nous, nous attendons avec impatience d'avoir plus de clarté sur la politique que la nouvelle administration mettra en œuvre. L'incertitude n'est jamais bien accueillie par les marchés, mais ce secteur a déjà été confronté à des situations similaires. Si l'histoire ne se répète pas toujours, elle rime souvent, et les craintes initiales ne se matérialisent généralement pas dans un secteur d'une importance aussi cruciale pour l'économie américaine. En fait, lors des cinq dernières élections présidentielles américaines, le secteur de la biotechnologie a enregistré de bonnes performances dans les 12 mois qui ont suivi l'élection.

Nous nous attendons à des publications de données cliniques pour un certain nombre de titres du fonds, qu'elles soient présentées lors de conférences ou communiquées au marché de manière plus générale. Le 4<sup>e</sup> trimestre 2023 a été marqué par une forte hausse du secteur, grâce à un grand nombre de transactions de fusion et d'acquisition. La majeure partie de l'activité de 2023 s'est concentrée sur le dernier trimestre de l'année. Il est clair que nous ne savons pas s'il en sera de même au 4<sup>e</sup> trimestre 24, mais nous savons que l'activité M&A est en baisse (comme elle l'était au début du 4<sup>e</sup> trimestre 24), que les dirigeants des grandes sociétés biopharmaceutiques sont toujours très concentrés sur la stimulation des pipelines de R&D par le biais des M&A et que nous verrons si, les élections étant passées, les M&A reprendront dans les mois à venir. Quoiqu'il en soit, nous nous attendons à ce que les fusions et acquisitions restent élevées dans le secteur à long terme.

Ce document commercial est publié pour information uniquement, il ne constitue pas une offre d'achat ou de vente d'instruments financiers, ni un conseil en investissement et ne confirme aucune transaction, sauf convention contraire expresse. Bien que Candriam sélectionne soigneusement les données et sources utilisées, des erreurs ou omissions ne peuvent pas être exclues a priori. Candriam ne peut être tenue responsable de dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation de ce document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment ; le contenu de ce document ne peut être reproduit sans accord écrit préalable.

Attention : les performances passées, les simulations de performances passées et les prévisions de performances futures d'un instrument financier, d'un indice financier, d'une stratégie ou d'un service d'investissement ne préjugent pas des performances futures. Les performances brutes peuvent être influencées par des commissions, redevances et autres charges. Les performances exprimées dans une autre monnaie que celle du pays de résidence de l'investisseur subissent les fluctuations du taux de change, pouvant avoir un impact positif ou négatif sur les gains. Si ce document fait référence à un traitement fiscal particulier, une telle information dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et peut évoluer.

Concernant les fonds monétaires, votre attention est attirée sur le fait qu'un investissement dans un fonds diffère d'un investissement en dépôt et que le capital investi est susceptible de fluctuer. Le fonds ne bénéficie d'aucun soutien externe garantissant sa liquidité ou stabilisant sa valeur liquidative. L'investisseur supporte le risque de perte de capital.

Candriam recommande aux investisseurs de consulter sur son site [www.candriam.com](http://www.candriam.com) les informations clés pour l'investisseur, le prospectus et tout autre information pertinente avant d'investir dans un de ses fonds y inclue la valeur liquidative des fonds. Les droits des investisseurs et la procédure de réclamation sont accessibles sur les pages réglementaires dédiées du site internet de Candriam : <https://www.candriam.com/en/professional/legal-and-disclaimer-candriam/regulatory-information/>. Ces informations sont disponibles en anglais ou dans une langue nationale pour chaque pays où le fonds est autorisé à la commercialisation.

Conformément aux lois et règlements applicables, Candriam peut décider de mettre fin aux dispositions prévues pour la commercialisation des fonds concernés à tout moment.

Informations sur les aspects liés à la durabilité : les informations sur les aspects liés à la durabilité contenues dans ce document sont disponibles sur la page du site internet de Candriam : <https://www.candriam.com/en/professional/market-insights/sfd/>. La décision d'investir dans le produit commercialisé doit prendre en compte toutes les caractéristiques et objectifs du produit commercialisé tels que décrits dans son prospectus, ou dans le document d'information communiqué aux investisseurs en conformité avec le droit applicable.

Informations spécifiques à l'attention des investisseurs suisses : les informations fournies ici ne constituent pas une offre d'instruments financiers en Suisse conformément à la loi fédérale sur les services financiers («LSFin») et à son ordonnance d'exécution. Il s'agit uniquement d'une publicité au sens de la LSFin et de son ordonnance d'exécution pour les instruments financiers.

Représentant Suisse : CACEIS (Suisse) SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Les documents légaux ainsi que les derniers rapports financiers annuels et semestriels, le cas échéant, des fonds de placement peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant suisse.

Agent payeur suisse : CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon/Suisse, Route de Signy, 35, CH-1260 Nyon. Lieu d'exécution : Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Lieu de juridiction : Route de Signy 35, CH-1260 Nyon.

Informations spécifiques aux investisseurs en France : le représentant désigné et agent payeur en France est CACEIS Banque, succursale de Luxembourg, sis 1-3, place Valhubert, 75013 Paris, France. Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts ou le cas échéant le règlement de gestion ainsi que les rapports annuel et semestriel, chacun sous forme papier, sont mis gratuitement à disposition auprès du représentant et agent payeur en France